

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE QUARTIER N°3 CHAZELAS
- Lundi 23 mai 2022 -

PRÉSENTS

- Sophie VAGINAY RICOURT – Maire
- Yvan BOUGUYON – Adjoint
- Clarisse BALLADUR – Adjointe
- Rolande JACQUES – Adjointe
- Miguel ORTUNO – Adjoint
- Chantal BONAGLIA – Conseillère municipale
- Joel IGAU – Conseiller municipal délégué
- Samuel ROULLE – Directeur Général des Services
- Caroline RAMEL – Responsable informatique
- Anna SANANES – Chargé de Mission Petite Ville de Demain

► Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT ouvre cette réunion à 18h30 par un tour de table rapide de l'ensemble des élus présents.

► Mme XXX demande des précisions sur les projets dont fait l'objet le terrain entre la cuve et les Allaris.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT explique que le ministère des armées a cédé ce terrain à la commune à la condition qu'un projet d'aménagement voit le jour avant 2024 ; ceci étant prévu dans le PLU, la commune vient de lancer la création d'un éco quartier.

Yvan BOUGUYON explique que c'est l'occasion pour la commune de répondre à la problématique du logement. Ainsi il pourrait y avoir un certain nombre de parcelles constructible de 500m² en moyenne, un espace commun (qui pourrait être des jardins partagés, un espace vert collectif...).

Les logements de type pavillonnaires seraient soumis à un cahier des charges particulier pour être cohérent avec l'idée d'un éco quartier (comme des panneaux solaires, le raccord au réseau chaleur bois etc.) et s'intégrer au mieux à son environnement.

Mme XXXX demande si il sera toujours possible de jouer au foot. Yvan BOUGUYON précise que la définition des espaces collectifs n'est pas encore arrêté.

Qu'en sera-t-il de la circulation à la fois piétonne, cycliste et routière dans ce nouvel espace ? Comment feront les pompiers pour l'hélicoptère?

Yvan BOUGUYON précise que tout est à l'étude et sera défini dans le projet final. L'aire d'atterrissage de l'hélicoptère étant prévu naturellement à l'aérodrome, cela ne pose aucun problème pour la caserne.

► Mr XXXX aborde le sujet des récentes inondations : il signale que les regards sont trop haut, qu'il y a un problème de pente et que l'eau manque de déborder au niveau du pont de la caserne. Ne serait-il pas possible d'installer une pompe de relevage sur cette zone. Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT et Yvan BOUGUYON propose de vérifier ces problèmes avec les services concernés.

Les habitants du quartier attire l'attention sur la circulation qu'ils jugent trop rapide et dangereuse. Le passage piéton est rarement respecté et la maison de santé amènerai d'avantage de fréquentation piétonne et cycliste, ce qui rend la zone encore plus dangereuse.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT rappelle que cette route est départementale. La pose de ralentisseur n'est pas envisageable sur une route à forte fréquentation et pose des problèmes l'hiver pour le déneigement. Toutefois, il est possible de voir avec le département pour mettre en place une signalétique au sol (cheminement piéton, zone cyclable...) : il est prouvé que la délimitation au sol rend la chaussée visuellement plus étroite et fait ralentir les voitures. D'autres pistes seront étudiées pour sécuriser les usagers.

► Mme XXXX demande si il est prévu de reboucher les nids de poule, aux entrées des Allaris ?

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT répond que si c'est sur les voies communales, tout sera mis en œuvre pour y mettre fin. Samuel ROULLE, Directeur Général des Services, précise qu'il y a eu une rupture d'enrobé et que tout va rentrer dans l'ordre.

Yvan BOUGUYON indique par ailleurs que la ville se penche sur les problèmes de voirie et que ce secteur sera étudié et que l'allée des Lilas est prévue dans le programme de réfection. Les travaux envisagés seront un compromis entre le rapiéçage peu efficace sur le long terme et le haut de gamme tel que sur le secteur du centre ville.

► Mme XXXX et Mr XXXX demandent pourquoi il y a si peu de place en crèche. Madame XXXX souhaiterait y mettre leur enfant mais il se trouve sur liste d'attente. Elle précise qu'en recherche d'emploi, elle est dans l'incapacité de trouver une solution raisonnable : pas de place en crèche, pas de halte garderie ni de MAM. Il lui est difficile d'envisager une assistante maternelle à cause des tarifs et son enfant ne peut être reçu à l'école en raison de son jeune âge. Par ailleurs, dans la mesure où il serait accepté, ce ne serait que le matin à l'école et peut-être l'après-midi à la crèche. Quelle solution peut-elle trouver ? Elle précise que certaines places sont réservés à des enfants qui partent sur les crèches saisonnières des stations de skis, ce qui finalement pénalise des enfants dont la présence serait annuelle.

Clarisse BALLADUR explique qu'effectivement il y a de nombreux enfants en liste d'attente à la crèche, que la TPS (toute petite section) de l'école maternelle ainsi que la passerelle entre les deux établissements sera revue lors de la nomination de la nouvelle direction de l'école maternelle. Elle ajoute également que de nombreuses places sont prises par des familles résidents à Saint Pons, alors même qu'aucune subvention n'est versée. Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT et Clarisse BALLADUR proposent de s'informer d'avantage auprès de la directrice de la crèche et de recontacter Madame XXXX et Mr XXXX dès que possible.

► Mme XXX parle du problème d'hygiène autour des poubelles face à la caserne des pompiers. Elle aimerait savoir qui en est responsable. A son avis, elles sont insuffisantes en volumes, trop loin des Allaris et entourées de neige ou de verglas en hiver.

Yvan BOUGUYON l'informe que la Communauté de commune est chargée de la propreté aux alentours des poubelles et que l'information lui sera donnée. Chantal BONAGLIA pense qu'il serait utile de refaire une campagne d'affichage sur les incivilités autour des poubelles.

► Mme XXX et Mr XXXX aborde des problèmes au parc de la Sapinière : bancs détériorés, détritrus, portillons cassés aux abords de l'air de jeux. Les incivilités, souvent du fait des jeunes, sont importantes dans ce lieu et le rendent dangereux pour les plus petits.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT et Samuel ROULLE vont en informer les services techniques. Une campagne de communication pourrait être lancée sur ce sujet.

► Mr XXXX, qui vient également au nom de deux de ces voisins, rapporte que le réseau d'assainissement pose problème depuis des années. Véolia épure régulièrement ce réseau à la demande des habitants (prestation payante). L'hiver, le regard est gelé en profondeur (jusqu'à 1m70). Tout le réseau est certainement vétuste et demande une rénovation totale. Une discussion s'engage sur ce sujet.

Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT va demander à Véolia un diagnostic et Yvan BOUGUYON suggère de l'inscrire au budget investissement de la CCVUSP.

► Mr XXX fait part de ses inquiétudes sur la possibilité que l'Ubaye puisse déborder à un endroit où elle fait une courbe et se demande s'il ne serait pas possible de rehausser un peu le muret le long de la chaussée. Yvan BOUGUYON l'informe que la route étant départementale et réglementée, les aménagements ne se font pas facilement. Par ailleurs l'allée d'arbre est classée en alignement remarquable et selon les modifications d'aménagement apportées à la chaussée, elle pourrait être impactée.

Les participants à la réunion n'ayant plus de question, Madame le Maire Sophie VAGINAY RICOURT les informe que la municipalité espère reconduire ces rencontres une fois par an.

La réunion est levée à 19h40.